



ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.
Association Loi 1901

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH HAUTE-MARNE

18, rue du Président CARNOT
52100 SAINT DIZIER

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2014

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.
Association Loi 1901

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH HAUTE-MARNE

18, rue du Président CARNOT
52100 SAINT DIZIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la conformité des produits de tarification comptabilisés avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association. Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés par votre association sont conformes aux décisions des autorités administratives finançant ces établissements.
- Le note de l'annexe précise les paramètres de calcul de l'engagement de retraite. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Etienne, le 10 juillet 2015

Le Commissaire aux comptes



EXCO LOIRE
Sébastien TRESCARTES
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

1.1- BILAN

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2014			Exercice N-1 clos le 31/12/2013
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres	30 377	13 142	17 235	1 669
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	212 423	183 559	28 864	31 741
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 556	3 076	6 480	6 480
Autres	436 675	336 992	99 683	123 357
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)	1 414		1 414	1 351
TOTAL I	690 445	536 769	153 676	164 598
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 436
Créances (2)				
Redevables, usagers et comptes rattachés	8 520	2 012	6 508	296 772
Autres	43 921	1 326	42 595	9 307
Valeurs mobilières de placement	152 500		152 500	152 500
Disponibilités	1 193 440		1 193 440	826 660
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	140		140	4 926
TOTAL II	1 398 521	3 338	1 395 183	1 291 600
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 088 966	540 107	1 548 859	1 456 198
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

2.1 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2014	Exercice N clos le 31/12/2013
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières (1))		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	302 986	302 768
Impôts, taxes et versements assimilés	132 166	157 017
Salaires et traitements	1 398 197	1 336 159
Charges sociales	623 727	605 566
Dotations aux amortissements	41 370	39 307
Dotations aux provisions	5 078	34 594
Autres charges (dont cotisations)	7 261	5 575
TOTAL I	2 510 785	2 480 987
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)		
TOTAL II		
Charges financières (1)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Interêts et charges assimilées	197	314
Différences négatives de charge	137	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL III	334	314
Charges exceptionnelles (1)		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		1 704
Dotations aux amortissements et aux provisions		4 513
TOTAL IV		6 217
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL V		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	2 511 119	2 487 519
Solde créditeur = EXCEDENT	87 225	31 673
TOTAL GENERAL	2 598 343	2 519 191
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

EXCO LOIRE
ZI Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir - BP 178
42004 ST ETIENNE CEDEX 1
Tél 04 77 47 64 35 Fax 04 77 47 64 50

ANNEXE

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
 Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur issue du comité de réglementation comptable (CRC)

En 2005, un changement de méthode comptable était intervenu dont la nature et le motif sont exposés ci-après avec l'information comparative permettant d'apprécier l'incidence des comptes.

Nature : Amortissement des immobilisations. La méthode prospective a été appliquée, en conséquence les valeurs nettes comptables au 1^{er} Janvier 2005 n'ont pas été modifiées.

Motif : Entrée en vigueur au 1^{er} Janvier 2005 de la nouvelle réglementation comptable CRC 2002-10.

Incidence sur les comptes : seul le bâtiment détenu à Saint Dizier par notre association a été décomposé.

L'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des autres immobilisations non décomposées.

L'engagement de retraite est comptabilisé en totalité dans les comptes de l'association.

B1. Périmètre de consolidation

Les comptes annuels qui vous sont présentés pour l'exercice 2014 intègrent les bilans et comptes de résultat du siège de l'association départementale APAJH Haute Marne, 18, rue du président Carnot 52100 SAINT DIZIER et des établissements en gestion départementale suivants :

♦ Service Tutelles	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER
♦ Service Vacances	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER
♦ Immobilier	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER
♦ CMPP	25, avenue de Verdun	52100 ST DIZIER
♦ Siège	18, rue du président Carnot	52100 ST DIZIER

C. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'engagement de retraite ressort au titre de cet exercice à 130 635 €. Cet engagement a été calculé en fonction de plusieurs paramètres :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux de charges sociales : 45%,
- taux d'évolution des salaires : 1 %,
- table de mortalité : TG 05,
- taux d'actualisation : 4 %,
- départ à l'initiative du salarié.

D. AUTRES INFORMATIONS

Toutes les données sur les tableaux annexés sont exprimées en EUROS.

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 6 300 euros hors taxes.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	Amortissements début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	1 444	1 201		10 496	13 142
Total	1 444	1 201		10 496	13 142
Immobilisations corporelles					
TERRAINS					
BATIMENTS -2813+28131+28135	180 683	2 876			183 559
MATERIEL ET OUTILLAGE -281572	4 672			-1 596	6 268
AGENCEMENTS -28181	48 894	6 591			55 485
MATERIEL DE TRANSPORT -28182	36 668	8 734			45 402
MATERIEL DE BUREAU -28183	141 111	14 966	9 197	-28 092	174 972
MOBILIER -28184	68 777	6 974	3 817	18 649	53 285
AUTRES IMMO CORPORELLES -28188	26 072	121		543	25 649
Total	506 877	40 261	13 014	10 496	544 619
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS					
PRETS					
AUTRES IMMO. FINANCIERES					
Total					
TOTAUX	508 321	41 462	13 014	20 992	557 761

ETAT DES CREANCES

EXCO LOIRE
ZI Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir - BP 178
42004 ST ETIENNE CEDEX 1
Tél 04 77 47 64 35 Fax 04 77 47 64 50

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	1 414		1 414
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	8 520	8 520	
Autres créances	43 896	43 896	
Charges constatées d'avance	140	140	
TOTAL	53 970	52 556	1 414

ETATS DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits (1)	4 427	4 427		
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	29 981	29 981		
Dettes fiscales et sociales	298 308	298 308		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 211	17 211		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	349 927	349 927		

CHARGES A PAYER

Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/14
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	158 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	158 399

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
408 000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	
Total	0
Dettes fiscales et sociales	
428 200 DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	101 215
438 200 CHARGES SOCIALES POUR CONGES A PAYER	55 142
438 600 AUTRES CHARGES A PAYER	2 042
Total	158 399
Autres dettes	
468 600 AUTRES CHARGES A PAYER	0
Total	0
TOTAL GENERAL	158 399

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUIT DE TARIFICATION

EXCO LOIRE
ZI Molina la Chazotte Sud
11 rue de l'Industrie 47178
42004 ST ETIENNE CEDEX 1
Tél 04 77 47 64 35 Fax 04 77 47 64 50

NATURE DES ACTIVITES	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION SOCIALE	2 442 777
CHIFFRE D'AFFAIRES GESTION NON CONVENTIONNEE	68 764
TOTAL	2 511 541

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-9 et 24-16

Engagements reçus	Montant
Garantie à hauteur de 50% du conseil général de la Haute Marne sur l'emprunt de 152 450 € contracté pour l'acquisition de l'immeuble de Saint Dizier	76 225 €
TOTAL	76 225 €

Engagements réciproques	Montant
Néant	
TOTAL	0

EFFECTIF

	Effectif en 12/2014	Effectif en 12/2013
	Salariés	Salariés
Cadres	19	18
Non cadres	40	39
Total	59	57